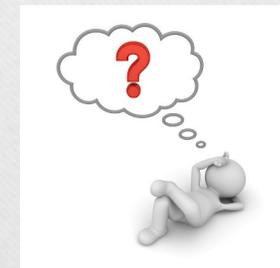


# Après la 4e



Quelles possibilités ?



# 3 possibilités :

---

➔ 3<sup>e</sup> générale

➔ 3<sup>e</sup> prépa-métiers

➔ 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole

# La 3<sup>e</sup> générale

---

- Des cours théoriques qui font suite aux cours de la classe de 4<sup>e</sup>
- Une année plus dense et exigeante que les années précédentes
- Passation du Diplôme National du Brevet (général ou professionnel)
- L'orientation
- Une semaine de stage

# La 3<sup>e</sup> prépa-métiers 1/3

---

- Pour des élèves volontaires qui souhaitent découvrir plusieurs métiers
- Une année plus concrète que la 3<sup>e</sup> générale
- Passation du Diplôme National du Brevet (Professionnel)
- L'orientation vers la voie professionnelle
- 1 à 4 semaines de stage et des périodes d'immersions

## La 3<sup>e</sup> prépa-métiers 2/3

Enseignements obligatoires	Horaire des classes de 3 <sup>ème</sup> « prépa-métiers »
Français	5 h dont 1h de consolidation
Mathématiques	4h 30 dont 1h de consolidation
LV1, LV2	5 h 30
Histoire-géographie-éducation civique	3 h
Sciences et technologie	3h
Enseignements artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	3 h
Découverte professionnelle	5 h
<b>Total</b>	<b>30 heures</b>
Heures de vie de classe	10 heures annuelles

# La 3<sup>e</sup> prépa-métiers 3/3



- LP Porte d'Aquitaine (Thiviers)
- LP Chardeuil (Coulaures)
- LP Arnaut Daniel (Ribérac)
- LP Léonard de Vinci (Périgueux)
- LP privé St Vincent de Paul (Périgueux)
- Lycée agricole La Peyrouse (Coulonieix-Chamiers)
- LP Pré de Cordy (Sarlat-la-Canéda)
- LP Jean Capelle (Bergerac)
- LP privé Ste-Marthe-St-Front (Bergerac)
- Lycée agricole La Brie (Monbazillac)

# La 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole 1/3

---

- En lycée agricole ou en Maison Familiale et Rurale (internat obligatoire)
- Une année plus concrète que la 3<sup>e</sup> générale
- La passation du Diplôme National du Brevet (Professionnel)
- L'orientation vers la voie professionnelle (domaine agricole ou non)
- Alternance semaines de cours (17/an) / semaines de stages (24/an)

## La 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole 2/3

Enseignements obligatoires	Horaire des classes de 3 <sup>ème</sup> « enseignement agricole »
Français	3h30
Mathématiques	3h
LV1, LV2	2h
Histoire-géographie-éducation civique	2h30
Éducation socio-culturelle	2h
Éducation physique et sportive	3h
Biologie écologie	1h30
Physique-chimie	1h30
Informatique	1h
Enseignement pratique	7h
Accompagnement personnalisé	2h
<b>Total</b>	<b>29 heures</b>
Heures de vie de classe	10 heures annuelles

# La 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole 3/3



# Merci de votre attention

---

- CIO de Périgueux

- (4 Bis, Rue Albert Pestour) : 05.53.35.65.00
- permanences du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires (sauf Noël)

- Antenne de Nontron

- (26 rue de Verdun) : 05.53.56.06.67
- permanences le mercredi après-midi et pendant une partie des vacances scolaires (sauf Noël)

- Antenne de Ribérac

- (Cité scolaire A. Daniel) : 05.53.56.06.67
- permanences le mercredi après-midi et pendant une partie des vacances scolaires (sauf Noël)